

# Le St Laurentais

N°17

OCTOBRE / NOVEMBRE /

DECEMBRE

2011



## MAIRIE HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi – Mardi de 12h à 17h

Mercredi de 10h à 14h

Jeudi - Vendredi de 10h à 12h

L'accueil téléphonique fonctionne dès 8h le matin

au 05. 46. 84. 00. 35

Courriel: [st.laurent.de.la.pree@mairie17.com](mailto:st.laurent.de.la.pree@mairie17.com)

Blog: <http://saint-laurent.over-blog.fr/>

### Edito du Conseil des Sages de St Laurent de la Prée.

De tout temps dans chaque village africain, le Conseil des Sages, a été le symbole de la cohésion sociale. Aujourd'hui, ce sont les instances démocratiques de nos sociétés « modernes » qui s'inspirent de ce concept 100 % *made in Africa*. En effet la retraite n'équivaut pas au retrait de la vie citoyenne. Au contraire nombreux et nombreuses sont ceux qui s'investissent en mettant une partie de leur temps libre et de leur expérience au service de leurs concitoyens.

Actifs dans les associations, les retraités de St Laurent le sont aussi au sein du Conseil des Sages créé par notre Maire Raymond Minier.

Par la connaissance de leur village, par leur temps libre, par leur liberté d'expression, les Sages se sont consacrés dans un premier temps à des études concernant des projets d'équipement pour la commune.

Une expérience de rencontre entre des Séniors et des enfants a été réalisée avec des ateliers :

- Dessin, peinture
- Canevas
- Jardinage
- Randonnée pédestre
- Initiation au golf
- Pêche à pied

Ce fût, je crois, une expérience appréciée par les enfants et leurs parents.

La volonté du Conseil des sages en cette rentrée scolaire 2011 est d'organiser à nouveau des rencontres intergénérationnelles de ce type. Des propositions vont être faites aux enfants très prochainement.

Pour conclure je voudrais signaler que la composition du Conseil des Sages n'est pas limitée aux 17 Sages actuels; si des retraités St Laurentais souhaitent apporter leur contribution à la vie communale, ils peuvent rejoindre sans problème le Conseil des Sages actuel.

Ils seront les bienvenus.

Jacques Poudou  
Coordinateur du Conseil des Sages

## PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

Le 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 14h00 à 16h00  
Son secrétariat est dans les locaux de la DTAS:  
28 rue Chanzy à Rochefort. Tél: 05 46 88 15 79



**PACT**

BÂTISSEURS DE SOLIDARITÉS POUR L'HABITAT

Appartenant au premier réseau associatif national au service de l'habitat,

## LE PACT DE LA CHARENTE-MARTIME

(Centre d'Aide au Logement), intervient depuis plus de 25 ans pour améliorer les conditions de logement des populations de notre Département.

Les interventions couvrent la globalité de la chaîne de production des biens privés et publics et s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration des conditions de logements des personnes défavorisées et la résorption de l'habitat indigne pour les propriétaires occupant leur logement mais aussi pour les propriétaires bailleurs désirant remettre aux normes, leur habitat loué ou souhaitant être loué, par l'intermédiaire de subventions.

Le Pact, reste à votre entière disposition pour vous apporter des informations complémentaires que vous souhaiteriez, ou de connaître l'ensemble de leurs missions au moyen de la page Internet que vous pourrez consulter sur le site de l'Association des Maires :

<http://www.maires17.asso.fr/?-CAL->

Centre d'Aide au Logement:

(110, Grande Rue 17180 PERIGNY

Tel : 05.46.07.49.99. Fax :05.46.07.49.86.

Mail : cal.17@wanadoo.fr

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

131, rue Croix des joncs à Saint Laurent de la Prée

Dans le cadre de

*LA SEMAINE BLEUE*

en partenariat avec



La municipalité et le CCAS vous proposent deux dates à retenir:

- **Le Mercredi 19 octobre 2011**, Le CMJ (Conseil Municipal des jeunes) participe à la semaine Bleue avec les résidents de la presqu'île de Fouras de 15h00 à 17h00. Passez un moment de partage et d'échange, séance théâtrale, pâte à sel, chants communs. seront au rendez-vous de cette après-midi intergénérationnelle qui se terminera autour d'un goûter offert par la Résidence de la presqu'île.

- **Le Dimanche 23 octobre 2011**

Salle polyvalente de Saint Laurent de la Prée de 10h00 à 18h00, différents peintres du Pays Rochefortais exposeront leurs toiles. Présentation et travail sur canevas par Alain Baudet. Présentation du livre Arc-en-ciel par Marie Armelle Meunier.

**VAGUE DE DETENTE INTERGENERATIONNELLE**  
Séances gratuites, venez essayer !!!

- Relaxation détente par Florence Demoulière
- Au grès des mains (amma) par Thierry Corales
- Réflexologie plantaire par Dominique Guilbot
- Shiatsu (relaxation Coréenne) par Grégory Petit
- Fleurs de Bach par Hélène Petit

## PREVENTION ROUTIERE

Au cours de l'année 2010-2011, des stages de prévention routière ont été mis en place et bon nombre de personnes y ont participé avec un réel succès. Une possibilité s'offre à vous Saint Laurentaise, Saint Laurentais, c'est de reconduire ce stage et à cette occasion, il suffit d'aller en Mairie pour s'inscrire, afin de planifier une date.



## LUCIDE 17

(Organisme chargé de la prévention et du dépistage)

A l'occasion d'Octobre Rose, mois de sensibilisation au dépistage du Cancer du sein, la Municipalité a souhaité s'associer pour enrubanner un lieu, un monument de la commune, afin de sensibiliser un maximum de personnes.

Parce que nous avons tous un rôle à jouer face au cancer, parce que nous devons tout mettre en œuvre pour l'éviter, nous vous invitons à participer à nos actions d'information sur la prévention. Cette année encore, octobre sera rose.

Ce mois dédié à la femme et plus précisément au cancer du sein, sera en effervescence grâce à une multitude d'actions de prévention: « prévenir c'est guérir »



## RESTO du Coeur saison 2011/2012

Les prochaines distributions alimentaires reprendront sur notre commune à compter de novembre 2011 jusqu'à Mars 2012. Pour les inscriptions se renseigner au 142, rue Thiers 17300 ROCHEFORT

## Ouverture prochaine de L'Institut de Formation d'Ambulancier (IFA) sur notre site de ROCHEFORT.

Fort d'une expérience de plus de 30 ans dans la formation d'ambulancier (CFTS du Tremblay sur Mauldre), le groupe AFT-IFTIM vient d'obtenir son agrément pour développer les formations d'ambulanciers, grâce à l'appui des professionnels de la région. Ces formations vous seront proposées dans le cadre de stages en alternance.

Prochaines sessions:

**Auxiliaire ambulancier**

**Du 02 au 16/11/2011**

**Du 16 au 27/01/2012**

**Diplôme d'état d'ambulancier**

**Du 05/12/2011 au 22/06/2012**

**Du 06/02 au 24/08/2012**

IFA - AFT IFTIM Centre de ROCHEFORT

Contact : Mme Mélanie BIGOTTE

2 avenue André Dulin ZI des Sœurs 17300 Rochefort

Tél : 05.46.88.10.68 Fax : 05.46.88.25.53

## PREMIERE JOURNEE DE DECOUVERTE DES METIERS

MERCREDI 05 OCTOBRE 2011

au CIPECMA de Châtellailon.

Renseignement et inscription à la Mission Locale.

Marlène Chassin

Adjointe chargée des Affaires Sociales.

Présentation d'une motion sur la fermeture éventuelle d'une classe maternelle, on demande à l'inspection d'académie de prendre en compte certains critères spécifiques de la commune tel que la mobilité de la population, les constructions nouvelles et l'essor démographique.

Texte proposé : La rentrée scolaire 2011/2012 à Saint-Laurent de la Prée est mal engagée ! Alors que la commune a fait de l'éducation une de ses priorités et que de nombreux efforts sont mis en œuvre pour permettre aux enfants d'apprendre et de se construire dans les meilleures conditions, la fermeture d'une classe maternelle est prévue pour la prochaine rentrée scolaire.

Il est rappelé les efforts financiers déployés par la Municipalité pour les écoles, tant dans le domaine de l'investissement (travaux de la cantine, l'agrandissement du réfectoire et la construction d'une salle de classe) que dans celui du fonctionnement avec un Projet Educatif Local partagé avec les communes de Fouras et de l'île d'Aix et un encadrement d'agents territoriaux conséquent.

Un examen de la situation permet de mettre en évidence l'incohérence de cette décision :

- Il est très fréquent que des parents n'inscrivent leurs enfants qu'au dernier moment : mutation, déménagement ; il est à noter que la commune accueille de nombreux foyers travaillant sur La Rochelle et de nombreux militaires en particulier des gendarmes dont on connaît la mobilité ; ainsi sont comptabilisés les départs à l'été mais pas encore ceux qui seront mutés en septembre !

- A la rentrée de 2010/2011, il y avait 62 enfants – à répartir sur trois classes – dont 6 enfants de deux ans ; à celle de 2011/2012, sont déjà inscrits 59 enfants – tous de plus de deux ans – ce qui est de bon augure pour l'avenir avec les 18 naissances en 2009 et les 31 en 2010 ; ainsi la commune connaît un renouvellement démographique régulier favorable aux actifs et donc à l'inscription d'enfants.

- Il faut savoir que la commune se développe également avec de nouvelles constructions : 43 en 2009 et 42 en 2010 et l'arrivée de jeunes ménages.

Enfin, les effectifs des maternelles étant chargés, il sera obligatoirement nécessaire de procéder à une réouverture de classe à la rentrée scolaire 2012.

Les élus du conseil municipal demandent à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de revenir sur cette décision dans le cas où les conditions d'inscription et le nombre d'enseignants dévolus à la circonscription le permettent.

L'ensemble des membres du conseil municipal approuve cette motion.

## DELIBERATIONS

### **1 – REPRISE PAR LA COMMUNE DES SEPULTURES A L'ETAT D'ABANDON**

Vu, les procès verbaux de constatation d'abandon des sépultures effectuées les 11 décembre 2007 et 22 mars 2011, dans le cimetière communal ;

Vu, la liste des sépultures définitivement constatées en état d'abandon ;

Vu, la possibilité pour la commune d'inscrire certaines de ces sépultures présentant un intérêt d'art ou d'histoire dans le patrimoine communal pour ainsi les préserver de la destruction et prendre la charge de la remise en état ;

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que :

- Considérant que ces sépultures ont plus de trente ans d'existence dont la dernière inhumation a plus de dix ans, qu'elles sont en état d'abandon ;

- Considérant que cette situation décèle une violation des engagements pris par les concessionnaires et leurs descendants ou successeurs ;

Le maire est autorisé à reprendre les sépultures indiquées ci-dessous au nom de la commune et à remettre en service les terrains ainsi libérés :

Carré n°1 à **tombes** n°3, 7, 8, 10, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 25, 26, 28, 29, 30, 33, 35, 36, 41, 42, 44, 45, 52, 53, 54, 55, 56, 58, 61, 63, 65, 68, 69 ;

Carré n°2 à **tombes** n°3, 8, 9, 12, 15, 18, 23, 25, 26, 32, 33, 34, 37, 42, 43, 46, 55, 56, 57, 58, 61, 64, 65, 68, 69, 72, 73, 74, 75, 77, 79, 82 ;

Carré n°3 à **tombes** n°1, 4, 14, 16, 20, 22, 28, 31, 31-01, 33, 36, 37, 40, 41, 44, 47, 57, 63, 65, 66, 68, 69, 71, 71-01, 75, 76, 77, 78, 80, 81, 82, 84 ;

Carré n°4 à **tombes** n°1, 2, 8, 9, 10, 11, 13, 17, 18, 21, 25, 26, 27, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 40, 49, 50, 51, 54, 56, 58 ;

Carré n°5 à **tombes** n°37 et 44

## **2 – MODIFICATION DE LA COMMISSION POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

Suite à l'élection du nouveau Conseil Municipal des Jeunes, la commission qui gère celui-ci doit être modifiée. Monsieur REPAIN, Mesdames CHASSIN et JEANNIERE seront les nouveaux membres de cette commission. Accord à l'unanimité.

## **3 – APPROBATION DE LA RÉVISION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Une procédure de révision simplifiée a été lancée afin de permettre la création d'une structure d'accueil pour adultes handicapés. La révision simplifiée porte sur le changement d'objet des parcelles cadastrées section ZL n°113, 114 et 115, situées actuellement en zone A (agricole) et qui vont devenir une zone AUas réservée pour la construction d'établissements spécialisés à destination de personnes en situation de handicap mental.

Cette procédure arrive à son terme et il convient, avant d'approuver le projet de PLU :

- de tirer le bilan de la concertation qui a été lancée à cette occasion,
- de rendre compte des résultats de la réunion d'examen conjoint des personnes publiques associées mentionnées à l'article L.123-9 du code de l'urbanisme,
- de rendre compte des résultats de l'enquête publique.

### **CONCERTATION :**

Conformément aux dispositions de l'article L.300-2 du code de l'urbanisme, les modalités de la concertation, lancée par délibération du 09 novembre 2010, se sont déroulées de la manière suivante :

- réunion d'information,
- mise à disposition des études et du projet.

Il n'y a pas eu de remarques durant la concertation.

### **RÉUNION D'EXAMEN CONJOINT DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES**

En conclusion de la réunion conjointe des personnes publiques associées, il est proposé de prendre en compte les remarques énoncées par les personnes publiques associées lors de la réunion d'examen conjoint du 25 mars 2011.

### **ENQUÊTE PUBLIQUE**

En conclusion de l'enquête publique, il est proposé de ne pas tenir compte de la remarque émise puisqu'elle ne concerne pas les parcelles faisant l'objet de la révision simplifiée du PLU.

Le Conseil Municipal, entendu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ;

**Considérant** que les modifications demandées par les personnes publiques associées à la procédure ont été prises en considération dans le projet de révision simplifiée du plan local d'urbanisme ;

**Considérant** que les observations présentées au cours de la concertation ont été prises en considération dans le projet de révision simplifiée du plan local d'urbanisme ;

**Considérant** que le projet de révision simplifiée, tel qu'il est présenté au Conseil Municipal, est prêt à être approuvé conformément à l'article L.123-10-al.2 du code de l'urbanisme ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, :

- tire le bilan et clôt la phase de concertation,
- approuve, la révision simplifiée du plan local d'urbanisme portant sur la création d'une structure d'accueil pour adultes handicapés telle qu'annexée à la présente délibération ;

Conformément à l'article R 123-25 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois et mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département ;

La révision simplifiée sera tenue à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture ;

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Rochefort.

## **4 – DEFENSE DE LA COMMUNE**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux le différent qui oppose la commune et l'OGEC école Ste Marie de la Providence

Cette dernière a déposé un appel auprès de la cour administrative d'appel de Bordeaux.

Monsieur le Maire demande que la commune soit représentée par Me André BONNIN, avocat à Rochefort sur Mer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les documents afférents à ce dossier.

## Conseil du 26 juillet 2011

### DELIBERATIONS

#### **1 – AVENANT CONTRAT ENFANCE JEUNESSE**

Dans le cadre du contrat enfance jeunesse, une convention liait les communes de l'île d'Aix, Fouras et St Laurent de la Prée pour 2008, 2009 et 2010.

Cette convention arrivant à son terme, il doit être procédé à son renouvellement.

Dans l'attente, les 3 communes ont décidé de proroger d'un an la dite convention dans les mêmes termes que précédemment par un avenant.

#### **2 – NOUVELLES ADHESIONS AU SYNDICAT DES EAUX**

La délibération prise par le comité du syndicat des eaux de la Charente Maritime au cours de sa réunion du 15 juin 2011 acceptant l'adhésion de trois nouvelles collectivités, à savoir :

LE BOIS PLAGE EN RE et SAINTES pour la compétence « service public de contrôle, d'installation et de gestion d'équipements non collectifs d'assainissement »

ANNEPONT pour la compétence « organisation générale du service- financement des investissements d'eau potable » et pour la compétence optionnelle « exploitation du service d'eau potable ».

Accord aux nouvelles demandes d'adhésion au Syndicat des eaux de la Charente Maritime telles qu'indiquées ci-dessus et conformément à la délibération du comité syndical du 15 juin 2011.

#### **3 – DEFENSE DE LA COMMUNE/OGEC**

Un différent oppose la commune et l'OGEC école Ste Marie de la Providence. Cette dernière a déposé un appel auprès de la cour administrative d'appel de Bordeaux. La commune sera représentée par la SCP BONNIN-BAUDUIN-ANDRAULT-FERRY-TIXIER.

#### **4 – TRAVAUX SUR RESEAU PLUVIAL – ROUTE DES COUDREES**

Dans le but d'assainir et d'évacuer les eaux de pluie du bassin versant de Clos Martin, une étude a été faite. Il est maintenant nécessaire de mettre en œuvre les prescriptions découlant de cette étude.

Pour ce faire des devis sont présentés au conseil municipal, le travail sera en deux étapes, la première sera la traversée de la route des Coudrées et la seconde pour les travaux en amont et en aval de la voie.

Le montant des devis s'élève à 42 835,45 euros TTC. Accepté, à l'unanimité.

**INFOS**



### **Destruction des nids de frelons asiatiques**

Si vous détectez un nid de frelons asiatiques contactez Monsieur Daniel Lostetter, adjoint voirie à la mairie, pour sa destruction. Celle-ci est subventionnée par le Conseil Général de la Charente Maritime jusqu'à fin novembre 2011.



### **Plan Educatif Local Intercommunal**

Après la crèche, l'accueil périscolaire, le centre de loisirs, le P.E.L. prend une nouvelle direction « le secteur ado ».

Plusieurs choses sont mises en place pour les jeunes de 12 à 18 ans :

- l'aide aux leçons le lundi et jeudi de 17h30 à 19h00 à l'ancienne école maternelle de Fouras.
- Le local jeunes situé Salle Rondeau à Fouras (côté gauche), où Laurent, l'animateur attend les ados le mercredi et le samedi de 14h00 à 19h00 et pendant les vacances – Ramassage envisageable sur St Laurent.
- Séjour hiver à la montagne ; été en camp sur Oléron
- Animations et sorties diverses tout au long de l'année

Contact : Laurent : 06.63.23.75.59 – Blog: <http://secteuradosseej.canalblog.com/>

Madame Béatrice BETAUX  
Adjointe secteur Enfance.

### **INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES**

**Vous avez jusqu'au 31 décembre 2011 pour vous inscrire sur les listes électorales de la commune afin de pouvoir voter lors des élections prévues pour 2012. Pour ce faire, vous devez vous présenter en mairie munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.**

**Informations :** Lors des dernières élections, de nombreuses enveloppes de propagande sont revenues en mairie avec la mention « boîte non identifiable ». C'est-à-dire que votre n° n'est pas marqué sur votre boîte aux lettres et/ou que tous les noms des personnes vivant au foyer ne sont pas indiqués. Il est donc important que toutes ces informations soient inscrites afin que votre courrier soit bien distribué.

Les personnes qui ont changé de logement au sein de la commune doivent se faire connaître en mairie afin qu'une ré-inscription soit établie dans le bureau de vote correspondant à la nouvelle adresse. Le nécessaire ne peut être fait uniquement qu'au vu de la nouvelle inscription de la personne.



## LA MARCHÉ NORDIQUE : UN « SPORT SANTE »

Une association de marche nordique s'est créée à Saint-Laurent-de-la-Prée: « Foulées Nordiques de la Prée ». Les séances, dynamiques, sont encadrées par deux animatrices diplômées et expérimentées. Les sorties de 2h30 se déroulent en 3 phases :

Echauffements de 10 à 15 mn, marche technique entre 1h30 et 2h00, étirements de 20 à 30 mn  
C'est un sport de pleine nature, complet, qui améliore la condition physique et participe à l'équilibre moral. Il se pratique dans différents milieux; sentiers, chemins, plage...

L'emploi des bâtons spécifiques assouplit et soulage les articulations des hanches, genoux et chevilles, qui subissent moins de pression par répartition des charges. Les vibrations transmises par les bâtons fortifient les os sans les agresser, le dos est étiré à chaque foulée, les bras sont toniques, plus de 80% des muscles sont sollicités.

La marche nordique est un « sport santé » par excellence, accessible à tous, elle s'adresse aux personnes qui veulent prendre soin de leur santé et pratiquer un sport convivial, ludique, doux et efficace.

Vous voulez faire un essai ou obtenir d'autres informations ?

contactez les animatrices:

- Chantal Hay au 06 33 26 36 69 [fouleesnordiques.presidente@gmail.com](mailto:fouleesnordiques.presidente@gmail.com)
- Sylvaine Dumont au 06 12 80 57 11

Séances hebdomadaires le mercredi matin, le mercredi en fin d'après-midi, et le samedi matin. Une initiation préalable est indispensable. Un certificat médical est demandé lors de l'adhésion. Association affiliée à la Fédération Française de Randonnée.

Alors, à bientôt sur nos chemins !

Chantal Hay. Présidente « Foulées Nordiques de la Prée »



## COURS DE PERCUSSION (Djembé) le Mardi dans la petite salle polyvalente

De 17h30 à 18h30 : Cours collectif Débutants

De 18h30 à 19h30 : Cours collectif Initiés

Ateliers animés par Franck BASCOU de l'association UCLA

- agréée Jeunesse & Education Populaire
- agréée Education Nationale

**Tarifs :** 100 €/trimestre (10 séances) + 5 € d'adhésion à UCLA

**Renseignements/Inscriptions :** 06 84 56 42 62 ou [assoucla@gmail.com](mailto:assoucla@gmail.com)



## COURS DE MODERN JAZZ



Tous les mardis : De 17H00 à 18H00 pour les enfants de 9 à 11 ans,

De 18H00 à 19H00 pour les enfants de 11 à 13 ans,

De 19H à 20H15 pour les ados (13 – 15 ans)

DE 20H30 à 22H pour les adultes

Tous les mercredis : De 14H30 à 15H30 pour les enfants de 7 à 9 ans

Les cours se dérouleront à la Salle des Fêtes de St Laurent de La Prée à partir du Mardi 13 septembre 11 avec Virginie RIBARD, Professeur de danse diplômée d'Etat.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant au: 05.46.83.73.66 ou 06.82.60.98.53.

## SECTION COUNTRY du Club du Bon Accueil

Les cours sont assurés :

- o Pour les débutants : le jeudi de 18 h 30 à 20 h 00 dans la petite salle polyvalente
- o Pour les intermédiaires : le mercredi de 18 h 00 à 19 h 30 dans la grande salle polyvalente
- o Pour les avancés : le mercredi de 20 h 00 à 21 h 30 dans la grande salle polyvalente

Alors n'hésitez pas à venir essayer... vous ne rencontrerez que des gens qui ont envie de s'amuser.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Carine DUVERGER au 05.46.84.69.37 (H.R.)



## EVASION « gym tonic »

EVASION a repris ses cours le lundi et le jeudi de 20h30 à 21h30 dans la grande salle polyvalente de Saint Laurent. Cette année vous pourrez entretenir votre silhouette et votre santé avec CHRISTEL le lundi et LOÏC le jeudi. Les cours sont toniques, en musique, accessibles à toutes et à tous (les garçons sont les bienvenus).

Venez nous rejoindre et essayez !

Pour tous renseignements Chantal 05 46 84 68 49 ou 06 74 01 64 18



## ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	PRESIDENCE	ADRESSE	TELEPHONE	COURRIEL
ACCA	Mr Michel HUBERT	161 Rue du Bois du Moine	05 46 84 01 70	sophie.hubert@orange.fr
AÏKIDO CLUB Fouras / St Laurent	Mr Jean-Luc RICHARD	14 rue de l'Eglise FOURAS	06 50 01 60 32	r.p.mathurin@orange.fr
- ANCIENS COMBATTANTS - SOUVENIR FRANÇAIS - ACPG Fouras / St Laurent	Mr Jacques HILLAIRET	255 Rte des Coudrées	05 46 84 01 01	jmh255@orange.fr
ATELIER CIRQUE	Association AP'ART Mme Pierrette LEROY	Rue de l'Intendance	05 46 87 58 45 06 20 95 87 96	apart.rt@wanadoo.fr alainpierre@wanadoo.fr
BATTAGES St LAURENTAIS	Mme Michèle NAUD	871 Rte Cabane de l'Est	05 46 84 54 33	les_rouches@aliceadsl.fr
BOU'J GAMBETTES Danses de salon	Mr Léon SMOCK	150 Clos du Moulin	06 11 45 21 15	leon.smock@orange.fr
CLUB DU « BON ACCUEIL » Responsable Country Responsable folklore	Mme Claudine MARTINEAU Mme Carine DUVERGER Mme Claudine MARTINEAU	61 Rte des Coudrées 372 Rue du Grand Four 61 Rte des Coudrées	05 46 84 09 47 05 46 84 69 37 05 46 84 09 47	guy.martineau.17@orange.fr duverger.sebastien@wanadoo.fr guy.martineau.17@orange.fr
CLUB INFORMATIQUE	Mme Michelle DUPAS	426 Rue du Grand Four	05 46 84 08 37	midupas@wanadoo.fr
COMITE des FÊTES	Mr Bernard SALANIER	203 Rte de la grande levée	06 23 18 46 50	comitepresquile@laposte.net
ENTENTE CYCLISTE Fouras / St Laurent	Mr Jérôme ANDRE	52 rue des Résistants	06 61 13 17 25	dedemorpheus@hotmail.fr
EVASION (Gym Tonic)	Mme Chantal JOUBERT	187 Rue des Granges	05 46 84 68 49	chan.pa.al@wanadoo.fr
FEST EN HERBE	Melle Aline BOISSARIE	40 Rte des Coudrées	06 62 97 17 52	festenherbe@hotmail.fr
FOOTBALL CLUB Fouras / St Laurent Vis Président de St Laurent	Mme Sylvie GUIGNER Mr Stéphane MARCHAND	11 imp Carrelets FOURAS 40 rue du 3ème Millénaire	07 86 18 32 04 06 26 61 76 63	vivi-nono@orange.fr stephane.marchand6@wanadoo.fr
FOULEES NORDIQUES	Mme Chantal HAY	506 Rte de la Gare	06 33 26 36 69	Fouleesnordiques.presidente@gmail.com
GOLF du pays rochefortais	Mme Nelly GOYER	1608 Rte Impériale	05 46 84 56 36	golfrochefortais@orange.fr
LAU'RANDO Randonnée	Mr Guy GOMMEE	287 rte des Coudrées	06 07 61 51 02	laurando.president@orange.fr
LES JARDINS de ST LAURENT	Mr Bernard SALANIER	203 Rte de la grande levée	06 23 18 46 50	comitepresquile@laposte.net
L'ETOILE de NOËL	Mme Maryse MINIER	346 Rte des Coudrées	06 66 63 33 33	maryseminier@gmail.com
MODERN' JAZZ	Mme Annie TRAIN	340 Rue du 3ème Millénaire	06 82 60 98 53	annie.stlaurent@sfr.fr
PARENTS D'ELEVES	Mme Claire BESLIN	121 rue des Hérons	06 80 01 17 65	claire.beslin@wanadoo.fr
PARENTHESSES Gymnastique	Mme Nathalie REYEZ Mr Léon SMOCK	275 Rte des Coudrées 150 Clos du Moulin	06 20 40 85 59 06 11 45 21 15	associationparantheses@yahoo.fr leon.smock@orange.fr
QUAD AVENTURE 17	Mr Stéphane LACELLERIE	25 rue Tonkin 17620 ECHILLAIS	0662397070	Lacellerie.stephane@wanadoo.fr
ROUL BENEZZ club moto	Mr Joël ELOUARD	3 bis Rue de la Coue FOURAS	06 77 96 35 02	jelouard@yahoo.fr
TENNIS	Mr Léon SMOCK	150 Clos du Moulin	06 11 45 21 15	leon.smock@orange.fr
UCLA DJEMBE	Mr Franck BASCOU	21 rue Claire Pertus 17250 PONT L'ABBE d'Arnoult	06 84 56 42 62	assoucla@gmail.com
YOGA 17	Mr Tom TOUTAIN Mme Françoise CHAMPION	43 Bd des 2 ports FOURAS	06 77 10 15 36	yoga.dixsept@laposte.net

# FOOTBALL CLUB FOURAS ST LAURENT

La saison 2011- 2012 recommence.



Les séniors ont débuté leurs championnats respectifs ainsi que la Coupe du Centre Ouest. En coupe après 1 victoire à Prahecq (Deux Sèvres) ils se sont faits éliminer par Niort Souché (Deux Sèvres) d'une division supérieure mais avec un esprit d'équipe remarquable. C'est une équipe avec de nombreux jeunes pleins d'avenir.

Pour suivre les résultats : rendez vous sur le site du district de foot de la Charente Maritime :

Equipe 1<sup>ère</sup> : 3<sup>ème</sup> Division Poule A, Equipe Réserve : 5<sup>ème</sup> Div Poule F, Equipe Vétéran : Poule B

Prochains Matches pour la 1<sup>ère</sup> à Fouras à 15h00 les dimanches 23/10, 06 /11, 27/11 et 11/12.

Prochains Matches pour la Réserve à St Laurent à 15h00 les dimanches 23/10, 06/11, 27/11 et 11/12.

Prochains Matches pour les Vétéran à Fouras à 21h00 les vendredis 07/10, 28 /10, 04/11 et 25/11.

Equipe des U16, U17, U18 :( un effectif d'environ 20 joueurs) le calendrier vient de sortir sur le site du District : Poule A. Prochains matchs à 15h00 à Fouras les samedis 01/10 et 15 /10.

Equipe des U12, U13 :(un effectif d'environ 12 joueurs) le calendrier vient de sortir également sur le site du District : Poule G, 2<sup>ème</sup> niveau. Prochains matchs à Fouras à 10h30 les samedis 01/10 et 05/11.

Equipe des U10, U11 : (un effectif d'environ 12 joueurs) toujours sur le site : Poule G, 2<sup>ème</sup> niveau. Prochains matchs à 10h30 à St Laurent les samedis 08/10 et 19/11.

Equipe des U7, U8, U9 : (effectif d'environ 25 joueurs) les dates des plateaux sont en train de se décider; Fred vous les communiquera aux entrainements.

Stéphane Marchand, vice président.

Pour tous renseignements s'adresser à Mme Sylvie GUIGNIER : 06 81 60 47 63

## ASSOCIATION PARENTHESES

**BIBLIOTHEQUE** (à côté de la Mairie)

MARDI / JEUDI 14H30 – 17H00 et MERCREDI 14H00 -16H00

Tarifs: FAMILLE 12 € / ADULTE 10 € / ENFANT 2 € Valable un an à la date d'inscription

GYM ENFANTS	GYM ADULTES
MERCREDI 17H00 -18H00 Grande salle polyvalente: 12 € à l'année	JEUDI 18H30 -19H30 Grande salle polyvalente: 25 € à l'année

**LOCATION de VAISSELLE:** venir aux horaires de la bibliothèque

**VIDE-GRENIER:** toujours le DIMANCHE de PENTECÔTE le 27 MAI 2012

Pour tout renseignement : 06.20.40.85.59 Courriel: associationparentheses@yahoo.fr



# AGENDA

## OCTOBRE

**Samedi 8** à partir de 18h00: **Bal Ô Crêpes** dans la grande salle polyvalente **bal folk gratuit** organisé par l'association Riboul.

## NOVEMBRE

**Vendredi 11** **Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918** à 12h00 au monument aux morts

**Dimanche 20 BRIC A BRAC** de 9h00 à 17h00 (arrivée des exposants à 8 h00)

On y vend tout ce qui se rapporte à l'enfance : vêtements, chaussures, jeux, jouets, vélos, livres, cartes, albums, poupées, peluches... Buvette et petite restauration sur place.

Organisé par l'association de parents d'élèves au profit des enfants de l'école. Réservations : 05 46 84 90 39.

## DECEMBRE

**Samedi 3 spectacle gratuit pour les enfants** organisé par l'association « L'Etoile de Noël. »

**Samedi 17 et dimanche 18 décembre MARCHÉ DE NOËL** organisé par l'association « L'Etoile de Noël. » Après l'accueil des exposants le samedi dès 8h00, les heures d'ouverture du marché sont de 10h00 à 20h00 le samedi, de 10h00 à 19h00 le dimanche. Renseignement à la mairie au 05 46 84 00 35.

Concluons par ce proverbe Charentais: *Meûx vaut tard que jha* ! Mieux vaut tard que jamais ! Avec son traditionnel quart d'heure charentais, un saintongeais a toujours le temps d'arriver en retard.